Après notre IIe Criterium Cycliste International du Nord de la France

Toute la presse RÉGIONALE et PARISIENNE est unanime à constater le triomphal succès de notre grande épreuve

Nous avons montré hier quel immense succès avait remporté dimanche notre super-épreuve sportive : Le IIe Critérium Cycliste International du Nord de la France immense succès ! Le mot n'est pas trop fort. Sur tout le parcours, dans les villes et dans les plus petites communes un nombre incalculable de sportsmen et de curieux ont ovationné chaleureusement les vaillants routiers.

Tous nos confrères dignes de ce nom de la presse régionale et parisienne ont été unanimes à louanger notre épreuve. Nous les remercions du vif intérêt qu'ils ont bien voulu nous porter.

Course superbe, parfaite organisation, voici les mots qui reviennent à chaque instant dans toutes les bouches au lendemain de la course.

Cette admiration de tous pour notre belle compétition est la plus grande satisfaction que nous puissions avoir.

Une part du succès va à tous ceux qui nous ont apporté si généreusement leurs précieux concours. Nous remercions chaleureusement tous les membres de l'U. V. F. notamment M Gauthier, le brillant sportif, chef délégué de l'U. V. F. qui toujours avec une humeur égale sait aplanir toutes les difficultés. Sa présence est d'ailleurs le sûr garant du succès.

Un grand merci aussi à MM. Salengro, maire de Lille; Balavoine, adjoint au maire; Martin et Dompsin conseillers municipaux ; Leroy, secrétaire général de la Préfecture du Nord, représentant le Préfet et à toutes les personnalités qui nous ont fait l'honneur d'assister à l'arrivée rehaussant par leur présence l'éclat de cette réunion sportive ; à toutes les municipalités ; aux gendarmes; agents de police; sapeurs-pompiers, membres des Sociétés sportives qui dans toutes les localités traversées se sont dévoués sans compter ; à la Fanfare l'Union de Lille et à son chef, M. Fervaques, pour le magnifique concert donné en attendant les arrivées; à MM. les docteurs Penant et Savary qui l'un suivant la course en automobile l'autre se tenant en permanence à l'arrivée assurèrent le service médical ; à M Marcel Rogeau, étudiant en médecine qui seconda si précieusement les médecins ; à la maison Renault ; à M. Glorian qui assuma le montage des tribunes et aux suiveurs automobilistes. Merci à tous !

CE QUE DIT LA PRESSE RÉGIONALE

Comme il était à prévoir, la Presse régionale — à une exception près — sur laquelle nous aurons à revenir tout à l'heure, a été unanime à constater et même à exalter **LE TRIOMPHAL SUCCES DE NOTRE IIe CRITERIUM CYCLISTE INTERNATIONAL DU NORD DE LA FRANCE**. Le démontrer est chose facile !

Nous n'aurons pour cela qu'à reproduire les coupures des **ARTICLES IMPARTIAUX** écrits par les rédacteurs sportifs les plus qualifiés de notre région.

On remarquera qu'au point de vue politique ces organes, sont bien loin d'approuver les conceptions et doctrines que nous défendons. L'opinion émise ne s'en trouve que fortifiée.

Sous le titre en gras « **LE BEAU SUCCES D'UNE GRANDE EPREUVE INTERNATIONALE** » le « **TELEGRAMME DU NORD** » écrit :

« Le IIe Critérium Cycliste international du Nord de la France, organisé par notre confrère « Le Réveil du Nord », sous le contrôle de l'U. V. F., a connu le gros succès.

Succès sportif, d'abord, en dépit du vent, en dépit aussi de l'incident regrettable qui semble avoir privé Gœthals d'une victoire certaine à vingt mètres de la ligne d'arrivée ! Succès dû surtout à une fuite d'Achille Vermandel, après Witte, et à l'allant remarquable du jeune Rebry, qui arrivait en tête d'un peloton de quatorze coureurs au sommet de la côte de Cassel, et eut, comme par hasard, la malchance de voir le résultat de son effort lui échapper, grâce à une crevaison, laquelle l'obligea à pousser et à s'épuiser pour rejoindre à Mouvaux.

Succès populaire, surtout ! Il y eut foule sur tout le parcours et en particulier à l'arrivée, qui se faisait, ainsi qu'on sait, au Nouveau Boulevard. »

Tout en commentant, comme ils méritent de l'être, les résultats techniques de notre épreuve « **LE PROGRES DU NORD** », n'est pas moins affirmatif et impartial. Il écrit en effet :

« Le Critérium Cycliste International du Nord de la France n'est qu'une épreuve jeune, puisque nous n'en vîmes hier que la deuxième édition, mais il a déjà pris, auprès du public averti de notre région, une grande **importance qui se justifie par sa haute valeur sportive et par celle des hommes qu'elle met aux prises.**

Lorsque l'an dernier le « Réveil du Nord » tenta l'expérience du Critérium, en apportant à l'organisation de cette manifestation sportive le maximum de soins, il vit ses efforts couronnés par un appréciable succès.

Hier encore, ce fut un succès pour notre confrère et les 81 coureurs qui prirent le départ surent, par leur grande classe, mener à bien cette course difficile.

Car, il faut bien le constater, le « Critérium » est une course difficile. Son parcours dépasse effectivement 250 kilomètres et les accidents de terrain y sont nombreux. L'expérience a montré que les accidents de circulation l'étaient beaucoup moins, heureusement...

Ce fut donc un excellent Critérium de l' « as » cycliste et les fins limiers de la route, les cracks internationaux, les Jacquinot, les Gœthals, les Verschueren, les Perrain, les Lemay, les Debaets, surent donner aux populations du Nord le spectacle gratuit de leur endurance et de leur « intelligence » sportive. Car un champion n'est vraiment champion que s'il sait, par sa lucidité d'esprit faire produire par ses muscles un rendement maximum...

L'épreuve fut favorisée par un temps splendide. Il plut un peu en fin de course, mais ce ne fut guère méchant. Nos ténors de la route en connaissent bien d'autres !

Nos lecteurs verront comment, à l'emballage, une chute inattendue fit perdre à Gœthals à Maes et à Verschueren, une superbe occasion d'enlever l'épreuve et permit à Jacquinot de vaincre aisément. Quoiqu'il en soit, le triomphateur de la journée est un grand champion et le style avec lequel il franchit le premier la ligne finale en dit long sur la valeur de son sprint.

D'autre part, le jeune Durieux, premier des régionaux, fournit une course remarquable, soutenant d'un bout à l'autre un train rapide. C'est la révélation de la journée.

Et ces faits nous permettront bien d'énoncer maintenant la « morale de l'histoire », à savoir que, de **toute course cycliste heureusement comprise, comme celle dont nous parlons**, on doit attendre deux résultats le succès d'une « étoile », la confirmation pour nous montrer les conséquences bienfaisantes de l'entrainement long et rationel, et, le succès de l' « espoir », la révélation, pour nous faire connaître, nos ressources en hommes et nous les faire apprécier. »

La « **DEPECHE** » de son côté écrit :

« Grâce au temps superbe dont elle a été favorisée, la grande épreuve de cyclisme, dite le « Critérium International du Nord » et organisée par notre confrère le « Réveil du Nord » **a connu hier un très beau succès.**

L'épreuve qui se disputait sur une distance de 234 kilomètres et qui avait réuni l'engagement des meilleurs routiers du Nord, offrit, en effet, un spectacle de toute beauté à ceux qui eurent l'avantage d'en suivre les péripéties

Du départ à l'arrivée, la course donna lieu à une lutte mouvementée à souhait et aucun incident regrettable ne la marqua, hormis celui qui se produisit à l'arrivée et qui eut, sans nul doute, pour conséquence, d'en fausser le résultat.

La victoire a souri au coureur Jacquinot, qui a fait une très belle course, mais qui, selon l'avis de tous ceux qui ont assisté au « sprint » final, a surtout bénéficié d'une chance exceptionnelle au moment le plus opportun. N'a-t-il pas vu, en effet, au moment décisif, c'est-à-dire en fin de course et à dix mètres de la ligne d'arrivée, ses adversaires les plus sérieux faire une chute stupide et perdre ainsi tout espoir de figurer à la place d'honneur ? »

Quant au « **JOURNAL DE ROUBAIX** » voici l'opinion qu'il donne sur notre épreuve :

« Grâce à un temps superbe, le Critérium International du Nord, organisé par notre confrère « Le Réveil du Nord » **a connu hier un très beau succès.** L'épreuve, qui se disputait sur une distance de 234 kilomètres, réunissait les meilleurs routiers du Nord.

La course donna lieu à une lutte mouvementée, sans autre incident qu'une triple chute à l'arrivée et qui eut sans nul doute pour conséquence d'en fausser le résultat.

L'arrivée eut lieu près de l'octroi de Lille vers 5 h. 40. Le peloton de tête, composé de dix hommes, descendait à bonne allure l'avenue Saint-Maur. Arrivé à environ dix mètres du contrôle, Gœthals, qui semblait avoir une légère avance sur ses concurrents fut heurté par un coureur. Il roula sur le sol avec sa machine et ses deux suivants, Verchueren et Maes, tombèrent à leur tour.

Jacquinot resta seul en tête et quelques secondes après, franchissait la ligne d'arrivée. »

CE QUE DIT LA PRESSE PARISIENNE

Toute la Presse parisienne bien informée, donne les résultats de notre Critérium qui figure au Calendrier des épreuves cyclistes classiques.

Nous citerons, au hasard, « **LE MATIN** » qui souligne le vif succès remporté par l'épreuve et le « **JOURNAL** » qui écrit :

« Le deuxième critérium international du Nord a donné lieu à une fort belle course. La distance de 234 kilomètres et les as engagés dans l'épreuve permettaient de prévoir une arrivée au sprint et c'est ce qui eut lieu.

Jacquinot triompha au sprint sur la piste du Vélodrome de Lille. Gœthals, le vainqueur de l'an dernier, cassa sa machine en disputant le sprint. »

Quant à « **EXCELSIOR** » en donnant les résultats techniques de la course, il publie de superbes photographies de l'arrivée et de la foule énorme qui y assistait.

L'opinion de la Presse sportive...

Sous la signature de M. MESSELIN, son correspondant à Lille, qui est en même temps rédacteur sportif de l' « Echo du Nord », l' « AUTO » écrit :

Le deuxième Critérium International du Nord a obtenu un gros succès populaire. Le soleil s'est mis de la partie, mais un vent violent gêna les concurrents, il en résulta un retard sérieux sur l'horaire.

Le départ fut donné à 8 h. 35 à 81 coureurs.

La première partie du parcours fut effectuée « au ralenti » les « as » se tenant, sur une prudente réserve. Ils ne s'en départirent d'ailleurs pas jusqu'à l'arrivée et ce furent les régionaux qui créèrent de l'animation de temps à autre. — MESSELIN.

Dans l' « **ECHO DES SPORTS** », M. Jouveneaux écrit après avoir donné le compte rendu de la lutte entre les concurrents :

« **Toute la course obtint sur son parcours le plus franc succès, et, dans la moindre bourgade, les coureurs défilèrent entre deux haies de curieux et d'admirateurs.** Les routes étaient relativement bonnes, sauf sur quelques courtes distances et le temps malgré quelques ondées et un vent quelquefois gênant sut demeurer favorable jusqu'à l'arrivée.

Sur plus de deux kilomètres avant celle-ci une foule énorme et enthousiaste se chiffrant par 10.000 personnes au moins se pressait, **consacrant ainsi l'intérêt de l'épreuve mise sur pied pour la seconde fois par le « Réveil du Nord. »**

Voici maintenant l'opinion de l' « **AERO SPORTS** » :

« **Le deuxième Critérium Cycliste du Nord de la France, organisé par le « Réveil du Nord » a encore obtenu un énorme succès qui augmentera encore la popularité dont jouit cette épreuve qui, disputée par un temps favorable assez frais a donné lieu à de rudes batailles entre les grands cracks et nos as régionaux.**

A partir du signal du départ donné à huit heures 30, les 81 coureurs ayant répondu à l'appel, s'élancèrent sur le circuit infernal et se livrèrent un duel sans merci.

L'organisation fut impeccable. M. Salengro maire de Lille, Leroy, secrétaire de la Préfecture, de nombreuses personnalités assistaient à l'arrivée.

De nombreux applaudissements ont récompensé le « Réveil du Nord, les organisateurs de la course et les coureurs **d'avoir, par cette épreuve, passionné les populations de l'Artois et des Flandres.**

En résumé, course intéressante à tout point de vue pour laquelle il convient de remercier sans réserves le « Réveil du Nord. »

JACK.

...et des Sportifs

Parmi les nombreuses lettres de félicitations que nous avons déjà reçues, il nous suffira de reproduire l'adresse ci-dessous que nous transmet l' « **ETOILE SPORTIVE VIEUX CONDEENNE** » :

« Le Comité de l'Etoile sportive Vieux Condéenne réuni en sa séance du 24 Mai 1925, sous la présidence d'honneur de M. Léon Pasquier, a l'honneur **d'adresser au « Réveil du Nord » son admiration pour l'organisation du Critérium de ce jour et ses plus chaleureuses félicitations pour son plein succès. »**

Pour le Comité : Le Secrétaire,
FRANÇOIS.

Seul, "L'ECHO DU NORD" rage et déverse sa bile

Parmi ce concert de félicitations et d'hommages rendus à notre effort, il est une seule voix discordante, bien faible et insignifiante certes, mais comme de coutume non moins fielleuse, et de mauvaise foi !

Après s'être vainement dépensé auprès des grandes maisons de cycles et les avoir adjurées au nom du Sport ? ?... et de la publicité ! !... de ne pas aligner leurs « as » dans notre épreuve aux côtés de nos espoirs régionaux l' « ECHO DU NORD » — dont le rédacteur sportif a souligné dans l' « AUTO » comme on l'a vu plus haut, le gros succès de notre course ose écrire sur le IIe Critérium :

« *Hier a eu lieu le deuxième Critérium* cycliste du Nord sur le parcours Lille, Lens, Aire, Saint-Omer, Dunkerque, Lille. Le temps n'était pas très favorable. Un vent violent gêna les concurrents et nuisit beaucoup au succès de cette course, qui s'essouffle vainement pour parvenir au rang de grande épreuve. »

Peut-on plus mal cacher, son ressentiment du succès remporté ? Peut-on se montrer plus « Jésuite », plus jaloux, plus bêtement maladroit ? ?...

Lors du IIe Paris-Lille, nous n'avons pas voulu insister sur le « four » notoire de l'épreuve ratée. Nous n'avons pas dit que sur 190 coureurs inscrits, sollicités, racolés, de toutes parts pour le « tam-tam » nécessaire, 135 avaient pris le départ et que 19 seulement avaient passé la ligne d'arrivée !

Au IIe Critérium International d'hier, le nombre des engagés était de 98. *81 coureurs, la plupart figurant parmi* les « as » de la route, prirent le départ et 40 arrivèrent au but. Voyez la proportion et jugez ! La qualité indiscutable a largement dépassé la quantité défectueuse !...

Nous n'avons pas parlé non plus de l'arrivée lamentable du IIe Paris-Lille.

En présence de la comparaison on comprend la rage inutile de l' « ECHO » **JALOUX, REPETONS-LE, QUI NE DIGERERA JAMAIS LE SUCCES TRIOMPHAL DE NOTRE MAGNIFIQUE EPREUVE CLASSIQUE.**

L' « ECHO » d'ailleurs se condamne lui-même en insérant dans la même page, sous le titre « **LES GRANDES COURSES AUX GRANDES MARQUES** » un éloge du Critérium international du Nord.

Ne cherchons pas à comprendre...

On sait depuis longtemps que le Journal des « Nounou » n'en est pas à une *contradiction près !*

Les centaines de milliers de sportifs et d'amateurs, qui sur tout le parcours, et à l'arrivée ont applaudi hier nos coureurs, savent à quoi s'en tenir. C'est le principal !

Les imputations d'impôts sur dommages de guerre

LES DEMANDES POUR INDEMNITES SUPERIEURES A DIX MILLE FRANCS SERONT ADMISES JUSQU'AU 1er JUILLET PROCHAIN.

M. Jammy-Schmidt, sous-secrétaire d'Etat aux Régions libérées, vient d'adresser aux Préfets des Départements atteints par les ravages de l'invasion une longue circulaire relative à l'imputation de contributions sur les indemnités accordées pour dommages directs et certains résultant de faits de guerre

Cette circulaire a pour objet d'exposer les modifications apportées par de récentes lois au régime de l'imputation de certaines créances de l'Etat sur les indemnités allouées pour réparation de dommages de guerre.

La loi du 17 avril 1919 avait autorisé les sinistrés à demander l'imputation à valoir de leurs dettes envers l'Etat, à quelque titre que ce soit, sur les indemnités dont ils étaient attributaires

La demande d'imputation, régulièrement formulée, avait pour effet de suspendre l'exigibilité de l'impôt jusqu'à détermination, par la Commission Cantonale, du montant de l'indemnité accordée au sinistré

Par suite de nouvelles dispositions législatives, le droit à imputation des impôts sur dommages de guerre, est réservé aux sinistrés dont les dommages, dûment totalisés, ne dépassent pas **dix mille** francs, en pertes subies

En conséquence, ont été déchus du droit à imputation les attributaires d'indemnités dépassant dix mille francs

DELAI DE GRACE

Toutefois, pour ménager la transition entre deux législations, dont la seconde est fort restrictive, par mesures bienveillantes et jusqu'au 1er juillet 1925, les cotes portées sur les rôles d'impôts directs et de taxes assimilées, non compris la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre, publiés pour les années 1924 et antérieures postérieurement au 1er octobre de l'an dernier, **pourront faire l'objet d'imputations même si le montant des dommages accordés dépasse dix mille francs.**

Les demandes d'imputation cesseront d'être recevables le 2 juillet 1925 de la part des sinistrés dont les indemnités dépassent dix mille francs en pertes subies.

A l'Exposition des Arts décoratifs

L'INAUGURATION DU PAVILLON ITALIEN

Paris, 25. — Le comte Rossi, sénateur, commissaire général de l'Italie à l'Exposition des Arts Décoratifs, a présidé ce matin l'inauguration officielle du pavillon national italien. A cette cérémonie on remarquait la présence de l'ambassadeur d'Italie à Paris et M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique.

CELLE DU PAVILLON DE LYON ET SAINT-ETIENNE

Paris, 25 — M Fernand David, commissaire général de l'Exposition des Arts Décoratifs, a inauguré ce matin le pavillon de la Ville de Lyon et de la Ville de Saint-Etienne. M. Herriot, président de la Chambre des Députés, était présent. MM. Louis Pradel et Fougère, présidents des Chambres de Commerce de Lyon et de Saint-Etienne, ont souhaité la bienvenue aux invités et ont montré comment le Comité régional de l'Exposition a eu raison des hésitations des exposants. M. Fernand David, puis M. Herriot, ont dégagé les buts de l'Exposition : Traduire la pensée de la France, sonner le réveil des conceptions nouvelles.

M. LAURENT EYNAC A PRAGUE

Paris, 25. — M. Laurent Eynac a quitté Paris hier dimanche 24 mai, à destination de Prague, où il sera reçu officiellement par le gouvernement tchécoslovaque.

M. Laurent Eynac, se rend à Prague pour la signature d'un accord technique et d'un accord intéressant la navigation aérienne, accord pris en conséquence de la convention relative à l'aéronautique conclue le 31 octobre 1922 entre les gouvernements des deux pays.

UNE VITRE TOMBA DE LA COUPOLE DU SENAT...

Paris, 25. — Le Sénat, comme d'habitude allait suspendre quelques minutes sa séance, lorsqu'une vitre se détacha de la coupole du plafond et vint se briser dans la salle devant le banc des ministres.

Quelques éclats jaillirent sur M. Fernand Faure, sénateur de la Gironde, et ce fut heureusement tout.

M. Antériou rassure les Mutilés

Lézignan, 25.— M. Antériou, ministre des Pensions, assisté de M Jean Durand, ministre de l'Agriculture, des parlementaires et de nombreuses personnalités de l'Aude, a présidé aujourd'hui la séance de clôture du Congrès des Mutilés de ce département.

Le Ministre a esquissé le programme des réformes qu'il entend réaliser au ministère des pensions, poursuivant ainsi l'œuvre du précédent gouvernement.

Il a rappelé les paroles prononcées à Grenoble par l'éminent Président du Conseil M. Paul Painlevé : « Il serait intolérable que les anciens combattants meurtris dans leur chair puissent être victimes des difficultés budgétaires » et donné à nouveau l'assurance que les suppléments de pension seraient incorporés dans le budget comme il résulte de l'accord intervenu entre son collègue M. Caillaux et lui-même.

Il a affirmé une fois de plus son dévouement à la cause de ses camarades mutilés.

Les huit hommes de l'expédition Amundsen sont-ils encore vivants ?

Oslo, 25. — On est toujours sans nouvelles de l'expédition Amundsen. Son retour est cependant considéré comme prochain et la plus grande surexcitation règne dans tout le pays.

La foule, anxieuse, assiège les bureaux des journaux. Le noir, Matthew Henson, qui fut le seul homme ayant vécu dans les solitudes blanches, avec l'explorateur Peary et ayant atteint le pôle Nord avec lui en 1909, a été interviewé à New-York. Il a déclaré que, quant à lui, le sort de l'expédition Amundsen est décidé : les huit hommes sont morts. Ils n'ont qu'une chance sur cent de revenir du pôle, veut bien ajouter le noir Henson, car il n'existe, dans ces régions, d'endroit où un avion puisse se poser. Ce ne sont que pics et collines de glace.

Un avion ne peut atterrir sur un pic. On se souvient que le capitaine Peary n'emmena avec lui qu'un seul compagnon, un homme de race noire, afin d'être le seul homme de race blanche ayant vu le premier le pôle Nord

RECHERCHES SANS RESULTAT

Oslo, 25. — Des navires de l'expédition Amundsen, le « Nobby », parti en exploration vers le côté Nord-Est du Spitzberg, est revenu à sa base. D'après les radiotélégrammes reçus hier soir, son commandant n'a trouvé aucune trace de l'expédition Amundsen.

D'AUTRES AVIONS PARTIRAIENT

Washington, 25. — Le Ministère de la Marine et la Société nationale de Géographie, qui patronnent l'expédition Mac Milan au pôle Nord, déclarent que les trois avions attachés à l'expédition, serviront si besoin est, à la recherche de Roald Amundsen et de ses compagnons. Les avions et leur personnel doivent arriver à Etaé (Groenland), dans le courant du mois de juillet prochain.

LE CADAVRE D'UN FACTEUR PRES D'UN FOSSE

Charolles, 25. — M. Jules Bonjarret, 57 ans, facteur des postes, à Varennes-Saint-Sauver, avait été vu reveant d'effectuer une tournée, vers 7 heures du soir ; plus tard, son cadavre fut trouvé dans un fossé ayant seulemnt trente centimètres d'eau ; la tête seulement baignait dans le fossé, le corps était étendu sur la route. Il était père de neuf enfants.

DES COMMUNISTES ONT TENTE D'ASSASSINER UN GENERAL JAPONAIS

Tokio, 25. — Un groupe de communistes a tenté d'assassiner le général Fukuda, mais celui-ci parvint à échapper à leurs balles. On se rappelle que le général Fukuda avait joué un rôle important lors de l'état de siège proclamé en septembre 1923 au Japon, après le tremblement de terre. En essayant de l'assassiner, les communistes voulaient se venger de la mise à mort par la police d'un anarchiste. Le général avait déjà été victime d'un premier attentat à Tokio et n'avait été que légèrement blessé.

LA PASSION DE LADY MARION POUR LE PRINCE VON FURTENBERG

Palerme, 25. — Pendant le séjour des souverains britanniques, un soir lady Marion Hastings femme du capitaine Patrick Cameron et fille de Lord Huntinkton, était trouvée blessée d'un coup de revolver dans les jardins de l'hôtel de la villa « Uglea ». Les journaux racontent que lady Marion, pendant son séjour aux Etats-Unis s'était éprise du prince von Furtenberg, haut dignitaire de l'ancienne cour impériale allemande. Quittant l'Amérique, lady Marion avait rompu toutes relations, mais arrivée à Palerme elle rencontra dans le même hôtel le prince, qui était accompagné d'une jolie princesse hongroise. La passion de lady Marion se ralluma et la jalousie la poussa au suicide.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1904

Le numéro 164.619 est remboursé par 100.000 fr. Les numéros 9.050, 305.076, sont remboursables chacun pour 10.000 francs.

Le Congrès de la Médecine légale s'est ouvert hier, à Lille

Au premier rang : Dr VERHAEGHE, adjoint au Maire de Lille ; DANIEL-VINCENT, député ; Dr LECLERCQ, médecin légiste de Lille ; M. CHATELET, recteur de l'Université et divers Congressistes dans la cour de la Faculté de Médecine

Lundi à 9 h. 30 s'est ouvert en la salle d'honneur de la Faculté de Médecine de Lille, le Xme Congrès de Médecine légale de langue française, sous la présidence d'honneur de M. Daniel-Vincent député du Nord, ancien ministre du travail et de la prévoyance sociale.

Parmi les personnalités présentes citons : Désiré Verhaeghe, adjoint, représentant le Maire de Lille M. Châtelet recteur de l'Université, Charmeil, doyen de l'Université, Pichon, directeur du service de santé du 1er corps d'armée, Fieffé, procureur de la République, Balthazar, médecin légiste de Paris, Breton professeur aux Facultés de Lille, P. Forest ,président de l'Union des Etudiants.

Le bureau du Congrès était composé de la façon suivante : Président : M. le professeur agrégé J. Leclercq (de Lille) ; vice-présidents : M. le docteur Dewez (de Mons) ; M. le professeur Raviart (de Lille) ; secrétaire général : M. le professeur Etienne-Martin (de Lyon) ; secrétaire général adjoint : M. le docteur Vielledent (de Lille) ; secrétaires des séances : M. le docteur Piédelièvre (de Paris) ; M. André Patoir (de Lille) ; trésorier : M. le docteur Charles Paul (de Paris).

LA SEANCE D'OUVERTURE

M. le docteur LECLERCQ souhaite la bienvenue à M. Daniel-Vincent, aux représentants de l'Université de Lille, aux représentants des tribunaux à la Municipalité de Lille, aux représentants de la Belgique, aux autres personnalités présentes.

Un souvenir ému est adressé à la mémoire du regretté docteur Vanon qui présida le dernier congrès, puis M. Leclercq, remercie les organisateurs d'avoir choisi la ville de Lille pour tenir leurs assises. Il dit ensuite les buts de la Médecine légale : aider la justice ,faciliter l'orientation professionnelle, venir en aide aux travailleurs, etc. A tout cela le corps médical du Nord, étant donné que ses droits professionnels seront respectés, est prêt à aider de tout son pouvoir pour le soulagement de la misère humaine

M. DEWEZ, de Mons, apporte le salut des médecins légistes de Belgique, remercie M. Daniel-Vincent qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur et dit toute l'affection des Belges pour la France.

LES DIRECTIVES DE LA MEDECINE LEGALE

Au nom de la Municipalité de Lille, le docteur VERHAEGHE, adjoint, prend la parole.

Il remercie d'abord les congressistes d'avoir choisi Lille, centre d'activité sociale pour tenir leurs assises.

«Du fait de son activité sociale, industrielle et scientifique, — déclare-t-il — Lille est en effet un centre où fatalement cette partie de la science médicale que l'on appelle la « médecine légale » devait se développer en se transformant, en élargissant son terrain d'action.

La médecine légale ? Ce ne peut plus être seulement la médecine judiciaire, l'étude des problèmes — étant donné le développement des lois civiles et pénales, et des conditions dans lesquelles en vue de la poursuite de la vérité, doit s'effectuer la collaboration du médecin et du magistrat.

La médecine légale ? Ce doit être encore — et à notre humble avis cela ne peut pas ne pas être — étant donné le développement des lois d'hygiène publique, d'assistance, de prévoyance et d'assurance sociales ,lois, qui toutes ont besoin pour leur application d'une collaboration permanente et éclairée des médecins, — ce doit être encore, et de plus en plus, l'étude des problèmes médicaux que soulève l'application de ces lois sociales et des conditions dans lesquelles ces problèmes doivent être résolus, pour le mieux des intérêts de la collectivité tout entière et aussi pour le mieux des intérêts de ceux pour qui ces lois ont été faites. La médecine légale devient ainsi la médecine sociale

LA CLASSE OUVRIERE ET LA SCIENCE MEDICALE

Aussi, poursuit le docteur Verhaeghe, ne vous étonnerai-je pas, quand je vous dirai avec quel intérêt les militants de nos organisations ouvrières du Nord suivent cette évolution de la science médicale.

Pour la classe ouvrière, les lois sociales : lois de protection et d'hygiène dans les ateliers, lois d'assistance, lois de prévoyance, lois d'assurances, sont une véritable charte de sécurité

Les travailleurs de notre pays qui ont l'habitude d'observer et de réfléchir, et que les luttes économiques ou sociales ont mûri, se sont rapidement rendu compte que du médecin dépendait l'application — bonne ou mauvaise — de toutes ces lois sociales ; **qu'il était nécessaire, pour que ces lois remplissent à leur égard le but voulu par le législateur, que les médecins appelés à en assurer l'exécution soient éduqués et compétents en ce qui concerne les multiples problèmes médico-légaux et médico-sociaux que ces lois soulèvent.**

Et dans leurs Bourses du travail, ils se sont préoccupés et préoccupent toujours — avec plus ou moins de succès — de pousser les médecins qui leur témoignent certaine sympathie, à l'étude des conditions médicales d'application des lois sociales afin de se créer des compétences susceptibles de discuter utilement avec les médecins représentants des intérêts opposés et aussi avec les experts officiels

LA RECHERCHE DES MALADIES PROFESSIONNELLES

De même, ils comprennent de plus en plus qu'il y a un rapport étroit entre leur état physique et intellectuel, physiologique et pathologique, et non seulement leur capacité de travail, mais aussi le genre de travail qu'ils auront à effectuer.

Et pour eux s'affirme ainsi la nécessité de rechercher sur les maladies professionnelles, recherches aussi sur les conditions physiologiques optima à remplir en vue de l'exercice de telle ou telle profession recherches qui permettent à chacun de connaître le métier où il trouvera le maximum de satisfactions, et aux infirmes et mutilés, un plus facile reclassement social.

L'ACTION DE LA MUNICIPALITE LILLOISE

« A Lille, — continue Verhaeghe — **les élus de la classe ouvrière ont organisé un service complet d'inspection médicale scolaire aboutissant à l'orientation professionnelle ; un cabinet d'orientation professionnelle dont le fonctionnement a justement été confié au secrétaire général adjoint de votre Congrès : le docteur Vieilledent.**

Ils ont créé au sein même de l'administration municipale une délégation spéciale relative à toutes ces questions, confiant à un des membres de cette administration la fonction d'adjoint à la « médecine sociale ».

Et d'aucuns ne craignent pas d'envisager la création d'un Institut Municipal de Médecine Légale et de Médecine Sociale, lequel centraliserait services médico-judiciaires proprement dits laboratoires de recherches médico-légales, laboratoires de recherches sur les nécessités physiologiques des métiers les influences de certains travaux sur la santé des apprentis et des ouvriers, l'orientation professionnelle, la détermination du degré de gêne ou d'inaptitude professionnelle à tel ou tel métier ensuite des diverses lésions, maladies ou mutilations, les modalités de rééducation avec ou sans appareillage ,etc., etc...

« **De son côté l'Université de Lille, a pris l'initiative de créer une chaire de médecine légale et de médecine sociale, et il y a quelques jours à peine, à l'unanimité, sans discussion, notre Conseil général votait pour cette chaire une subvention annuelle de 5.000 fr.** » C'est M. le Professeur Leclercq qui est chargé de sa direction. Il s'en acquittera, j'en suis persuadé, au mieux des intérêts de travailleurs.

Telles sont les raisons, conclut Verhaeghe, pour lesquelles je pense que Lille a mérité l'honneur que vous lui avez fait, en la choisissant cette année comme siège de votre Congrès.

Je souhaite que — lorsque vous nous aurez quittés — il vous reste quelque part dans le cœur un peu de la mélancolie profonde que ne manqueront pas d'y faire surgir notre ciel trop souvent gris, nos usines aux grandes cheminées fumeuses, nos vieux quartiers d'où il semble que vont sortir encore les héros de nos légendes, et où l'on a toujours la sensation que du fond de nos courettes, au milieu des cris d'enfants, va s'élever, berceuse populaire, la touchante « canchon dormoire » du Petit Quinquin.

M. DANIEL-VINCENT INSISTE SUR LA TRANSFORMATION DE LA MEDECINE LEGALE

M. DANIEL VINCENT se dit très honoré de présider ce Congrès. Lui aussi fait valoir la grande extension que doit prendre la Médecine Légale par suite des progrès réalisés dans l'ordre social. Il félicite le Docteur Verhaeghe d'avoir insisté sur ce point Il y a là en effet un champ infini d'action pour la Médecine Légale. Les lois d'assurances, de protection des travailleurs ne peut fonctionner sans le secours de la Médecine. «Vous serez donc, — déclare aux Médecins assemblés, M. Daniel Vincent, — pour l'Etat et pour les intéressés de précieux collaborateurs, les aides indispensables que nous attendons.

« Le projet de loi sur les Assurances Sociales, a besoin de votre concours, de votre collaboration dévouée Nous tiendrons compte des légitimes réclamations que vous nous ferez. En parfait accord nous pourrons alors travailler pour le bien de l'ensemble du pays. Ces sortes de lois sont des lois de bonne volonté et de volonté commune.

Pour réaliser celle-ci, nous comptons sur le concours des Médecins de France, ceci en faveur de ceux qui peinent, de ceux qui souffrent, de ceux qui contribuent grandement par leur travail quotidien à assurer la richesse de notre pays ».

M. LE DOCTEUR MARTIN, enfin, dit quelques mots sur le rôle de la Médecine Légale en tant que médecine sociale.

LES TRAVAUX DU CONGRES

Les travaux du Congrès commencent par un rapport de MM. les Professeurs Duvoir et Ch. Richet fils sur « La Mort par inhibition ». Cette mort peut survenir par frayeur, affections cardiaques, pénétration par le larynx ou les fosses nasales de certains gaz

L'après-midi fut consacré à l'examen de divers rapports d'ordre technique, de MM. Balthazard et Philipp, Vallée et Vielledent, Leclercq et Vallée, etc.

Au cours de la journée, certaines personnes venues à l'occasion de ce Congrès, visitèrent le Vieux et le Nouveau Lille et les collections du Palais des Beaux-Arts, notamment, sous la conduite de M. E Théodore, Conservateur du Musée.

Le soir à 20 h. 45, eut lieu à la Maison des Etudiants, rue de Valmy, la réception des Congressistes par la Municipalité de Lille, et une soirée récréative qui clôtura brillamment cette journée d'ouverture.

La catastrophe de Penmarch

L'empressement des sauveteurs a peut-être causé leur perte

M. Richemann, préfet du Finistère, auquel s'était joint M. Georges Ball, député, est arrivé, hier matin, à Penmarch. Ils ont été reçus par l'administrateur de Gulivenec, représentant le directeur de l'inscription maritime, M. Le Coz, conseiller général, et les membres de la municipalité.

Le Préfet et le Député se sont rendus à la mairie, puis sont allés sur la côte, d'où l'on apercevait l'endroit où a eu lieu le naufrage.

Les causes de la catastrophe ne sont pas encore élucidées. Un point est cependant établi : c'est que les canots n'ont pas coulé. On est donc porté à croire que les hommes courageux qui armaient le « Léon-Dufour » et le « Comte et Comtesse Foucher », n'avaient pas pris la précaution de s'attacher au banc du canot Ils auraient, sans cela, pirouetté avec le bateau, mais seraient revenus peu de temps après dans leur position naturelle. Pressés d'arriver à l'endroit où leurs camarades se débattaient, ils faisaient force rames, et plusieurs, pour être plus libres de leurs mouvements, n'avaient sans doute pas capelé leur ceinture de sauvetage, cuirassée de liège, qui enveloppe tout le tronc.

Mais ce n'est qu'une opinion. L'enquête ouverte par les soins des autorités maritimes révèlera, sans doute, les causes exactes du tragique événement.

Les obsèques de deux des victimes ont eu lieu. Elles furent grandioses dans leur simplicité.

Quatre corps rejetés par la mer

Des pêcheurs, armés de crocs, ont cherché sur les grèves, parmi le goémon apporté par le flot, les cadavres des canotiers engloutis. Ils en ont trouvé quatre : Laurent Coupas, Pierre Le Lay, Yves Stephan et Henri Kerloch.

Déposés sur une civière, les pauvres corps ont été transportés à leur domicile respectif.

Puis, la macabre besogne reprit et ne cessa qu'à marée haute. Elle reprendra les jours suivants

Les condoléances de la ville de Lille

Le Maire de Lille a adressé le télégramme suivant à la Direction de l'Inscription Maritime à Quimper :

« Apprenant avec douloureuse émotion catastrophe Penmarch, Ville Lille salue seize héroïques sauveteurs et douze marins naufragés qui viennent trouver mort affreuse.

« Adresse familles victimes expression sympathie émue.

« Prie population Finistère, déjà si cruellement éprouvée an dernier par raz de marée, agréer hommages fraternelles condoléances.

Roger SALENGRO, maire de Lille ».

EN DEUX LIGNES

Paris. — M Durafour parti pour Genève où il participera Conférence du Travail.

— Chasseur sous-marins C 37 heurta pile pont des Arts Dégâts matériels.

— Ligue maritime et coloniale a donné déjeuner en l'honneur son président M Chaumet.

Rome. — Grandes cérémonies ont eu lieu en Italie, à l'occas 10e anniv entrée en guerre.

Constantinople. — Navire turc sombra cours tempête. Passagers et matelots noyés

Moscou. — 21 Afgans arrivés pour études dans écoles aviation militaire

Batavia. — Aviateur italien de Pinedo arrive venant de Singapour.